



Massy, le 28 novembre 2023

Objet : Informations règlementaires – XANADON® - AMM 2130249

Madame, Monsieur,

Le classement de la spécialité XANADON® évolue au 1^{er} décembre 2023 suite à la parution de la 18^{ème} ATP. Ainsi le nouveau classement est le suivant :

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **NOUVEAU : H361d Susceptible de nuire au fœtus**
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les délais d'écoulement des stocks produits avec l'étiquette actuelle sont les suivants :

- Date limite pour la vente et la distribution : 1^{er} juin 2024
- Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants : 1^{er} juin 2025

Nous vous remercions de faire suivre cette information aux personnes concernées et nous restons à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Laurent Magnant
Chef produits Grandes cultures



Annexe 1

Gestion (écoulement) des stocks de produits sous ancienne étiquette & informations relatives aux modifications des produits communiquées par les fournisseurs aux distributeurs

ANNEXE 1 : FICHE D'INFORMATIONS

Nom du Fournisseur :	ASCENZA
Date :	23/11/2023
Contact dossier :	
Téléphone du contact :	01 69 53 98 89
e-mail :	etiquettes.france@ascenza.rovensa.com

Nom du produit phytosanitaire (désignation commerciale) :	XANADON
n°AMM	2130249

Motif du courrier d'information		Précisions sur les modifications	Date limite de commercialisation du PP	Date limite d'utilisation du PP	Commentaires : cf. NB	
			(sous ancienne étiquette)	(sous ancienne étiquette)		
RETRAIT AMM	Non inscription S.A.					
	Pas de Renouvellement					
	Autre (à préciser – ex : pb de LMR, ...)					
MODIFICATIONS AMM	Modifications aggravantes	Retrait usage				
		Changement de classement	H361d	01/06/2024	01/06/2025	
		Conditions emploi				
	Modifications allégeantes	Autres				
		Extension usages				
		Modifications n° AMM				
		Changement de classement				
	Autres					
X	MODIFICATION CLASSEMENT ATP / CLP	H361d	01/06/2024	01/06/2025		



Annexe 2 : informations complémentaires

XANADON® - AMM 2130249 – 400 g/l pendiméthaline



ATTENTION

Mentions de danger :

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H361d** **Susceptible de nuire au fœtus**
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Délai de rentrée : 48 heures

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

